

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1480

Artikel: Tourisme schwytzois : les promeneurs dérangent
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les fantasmes contre la liberté

Le droit de chaque individu à conduire sa vie et la considération qu'il a d'autrui pourraient disparaître.

Le génie génétique appliqué à l'être humain relance un vieux débat, celui de la nature humaine. Avons-nous à faire à une réalité intangible, créée par une divinité ou produit de la nature? Y a-t-il des limites à l'intervention sur le capital génétique des hommes? Ou au contraire l'être humain, cet animal non déterminé, pour reprendre une expression de Nietzsche, est-il un être plastique, capable de se construire lui-même jusques et y compris dans sa dimension biologique?

Longtemps les religions ont proposé et même imposé des limites en proclamant l'intangibilité de l'être humain. Aujourd'hui, l'impact des Eglises sur les valeurs collectives faiblisant, y a-t-il encore une possibilité de penser des limites en dehors d'une perspective théologique?

C'est à cette question qu'a tenté de répondre le philosophe allemand Jürgen Habermas

dans une récente conférence tenue à Marburg (NZZ, 30 juin 2001, p.61). Pour ce faire, il a confronté les possibilités offertes par le génie génétique aux exigences d'une société ouverte et démocratique privilégiant les choix individuels. Que se passerait-il si le «design» génétique était opérationnel, si par exemple les parents pouvaient programmer à volonté leurs enfants?

Pour Habermas, deux principes essentiels du libéralisme politique seraient alors mis en cause: le droit de chaque individu à conduire sa propre vie et à nouer des relations avec autrui sur un pied d'égalité. En effet, l'asymétrie «ab initio» entre le «designer» et son «produit», induite par la programmation génétique, n'est en rien comparable à celle qui caractérise toute relation parents-enfant, tout processus de socialisation. Il est imaginable que la personne fabriquée ne puisse jamais se libérer de sa fixation à

son fabricant. Le «paternalisme génétique» serait insurmontable. Quant à la considération d'autrui, qui prend sa source dans une relation entre personnes libres et égales, elle pourrait tout simplement disparaître. La chosification à laquelle est soumis l'individu programmé se répercuterait dans sa perception de lui-même puisque la frontière entre sujet et objet disparaîtrait.

Habermas parle au conditionnel. Il tente une réflexion exploratoire plutôt qu'il développe une argumentation rationnellement imparable. Le philosophe allemand veut montrer, sans se référer à une essence humaine, une conséquence possible de l'ingénierie humaine sur la conscience de soi et le prix à payer de cette intervention.

Une chose pourtant paraît certaine. Cette ingénierie ne concourt pas naturellement au projet moderne de l'autodétermination individuelle. *jd*

Tourisme schwytois

Les promeneurs dérangés

Hurden est une presqu'île et un hameau schwytois proche de la rive opposée du lac de Zurich. Précisons encore que ce village fait partie de la commune de Freienbach, paradis fiscal helvétique.

Jusqu'en 1878, un pont de bois joignait Hurden à Rapperswil. Depuis, une digue permet au train et à la route d'unir les deux rives. Or, vision bucolique du tourisme pédestre, une passerelle de bois entre les deux rives a été inaugurée en avril dernier. Elle a du succès, ce qui déplaît aux habitants de Hurden et aux trois restaurateurs du village. La nouvelle clientèle est atypique. Elle se

contente d'un rafraîchissement et profite du passage dans la localité pour jeter un coup d'œil sur la manière dont les gros contribuables vivent dans leur refuge. C'est pourquoi l'Association du hameau (Ortsverein) vient de décider de créer un nouveau chemin pour relier la station du chemin de fer de Hurden à la passerelle. De plus, sur l'autre rive, à Rapperswil, une place de pique-nique va être aménagée pour les pèlerins d'aujourd'hui.

Personne n'avait imaginé le succès de la passerelle. Pensez donc, marcher alors qu'on peut circuler en voiture. *cfp*